

Société Normande d'Études Préhistoriques

à Monsieur Cartailhac, professeur
d'anthropologie
Toulouse.

La Société Normande d'Études Préhistoriques
qui vient de s'organiser, a décidé, sur une proposition
de vous offrir le titre de membre d'honneur de
la nouvelle société.

Nous avons voulu ainsi rendre hommage
à la haute situation que vous ont faite vos
nombreux travaux, dans le domaine de sciences
préhistoriques, et au moment d'entrer dans la voie
que vous avez tracée, nous avons vos bons conseils,
votre sympathie, et si nous osons le demander,
votre précieux concours comme collaborateurs.

Nous osons espérer que vous voudrez bien
accepter ce modeste hommage que nous rendons,
en même temps qu'à vous, à vos collègues,
M. de Mortillet, Gaudry & St. Hemy.
Veuillez bien agréer, Monsieur

Répondre en envoyant
3 paquets livres



et serant maître, la nouvelle assemblée
de ma considération la plus distinguée

le président de la Société :

A Montier

A. Montier (avocat, D. en droit
46 rue N. D. du pré
Pans. audemer

(Lure)

Aussitôt que le travail de gravure sera terminé
 nous vous adresserons le diplôme de la nouvelle
 Société.

Pans. audemer (Lure) 31 Mars 1893.